

La Roche Sur Yon, le 4 décembre 2020

COMPTE RENDU DE L'AUDIO CONFERENCE DU 03/12/2020

Une audio conférence s'est tenue ce jeudi 03 décembre 2020 dans la même configuration que les précédentes .

Monsieur FUENTES était accompagné de Messieurs LECA, LORFEUVRE, MANCEAU et Madame N'GUIFFO BOYOM.

Toutes les organisations syndicales élues en CTL étaient représentées.

M FUENTES a indiqué que le prochain CTL du 10 décembre se tiendra en présentiel entre la Direction et l'ensemble des titulaires des différentes OS (4 pour FO, 3 pour Solidaires, 1 pour la CGT et 1 pour la CFTD). Un suppléant pourra remplacer 1 titulaire tout en maintenant le même nombre de présents dans la salle. La présence d'expert n'est pas prévue.

Toutes les OS ont accepté ce schéma.

Un CT est envisagé mi-janvier 2021 concernant l'accueil et les suppressions d'emplois. Celui-ci devrait également se tenir en présentiel sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Ce CT devra se tenir avant la date butoir du mouvement national de mutation afin de permettre aux agents concernés par les suppressions d'emploi de se positionner.

1/ Prévention :

Madame N'GUIFFO BOYOM en tant que référente COVID fera un point pour le 11-01-2021 des consignes données aux agents et du matériel dont ils disposent dans le cadre de la crise sanitaire sur la base d'un échantillon représentatif. Les chefs de services pourront être consultés sur ses sujets dans le cadre d'un échange téléphonique.

2/ Télétravail :

Au niveau national, 2 cartes sont parues sur la situation concernant le télétravail. La Vendée se situe dans la moyenne nationale avec d'une part, 24 % des effectifs pratiquant le télétravail et d'autre part, le taux d'utilisation du personnel équipé pour le télétravail s'élève à 73 %.

Actuellement, la CID dispose de 2 agents pouvant équiper les collègues pour le télétravail sur un effectif de 5 personnes.

La situation actuelle en Vendée est la suivante : 530 personnes en présentiel, 124 personnes en télétravail, 4 personnes en ASA contraintes particulières et 77 personnes en absence régulière. A ce

jour, il reste environ 70 personnes à équiper pour le télétravail.

3/ E-contact :

Un point, concernant la situation des E-CONTACT, a été fait en comparaison avec la situation au 26/11/2020 sur chaque site :

	E-contact à traiter au 26/11/2020	E-contact à traiter au 03/12/2020
CHALLANS	290	95
FONTENAY-LE-COMTE	136	65
LUCON	73	27
LA ROCHE SUR YON	446	157
LES SABLES	86	31
LES HERBIERS	58	22
TOTAL	1089	397

4/ Questions diverses :

*** Publicité Foncière :**

Suite à la parution du document national du CTR, la fusion des SPF en Vendée est programmée pour 2022 (sans plus de précisions pour l'instant).

*** paiement auprès des buralistes :**

en Vendée et à ce jour, 77 buralistes ont signé des conventions.